

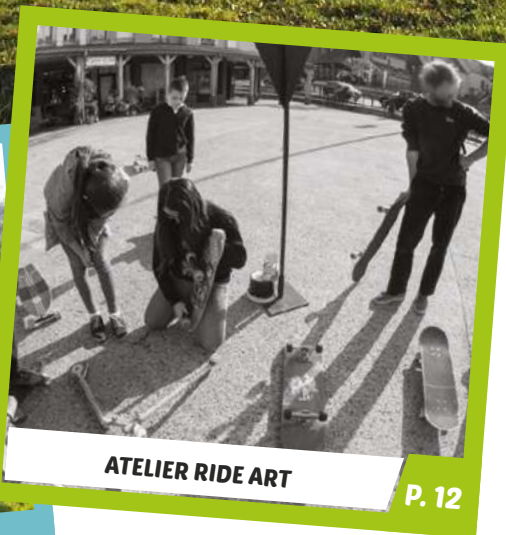
C'est dans L'ERBLON

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-ERBLON



HERMELAND SUD

P. 7



ATELIER RIDE ART

P. 12



LE COIN DES ASSOCIATIONS

P. 20

UN BUDGET CONSTRUIT AVEC RIGUEUR, PRUDENCE DANS UN CONTEXTE INCERTAIN.

Le budget 2022 a fait l'objet d'arbitrages prenant en compte la vision du territoire et les moyens dont dispose la commune. Afin d'assurer sa capacité financière, la municipalité entend renforcer une politique de gestion rigoureuse et exigeante. La progression des dépenses de fonctionnement doit être strictement encadrée.

Dans un contexte financier incertain, le budget 2022 appelle des efforts de gestion conséquents pour dégager les moyens permettant d'atteindre les objectifs et priorités du mandat tout en conservant le plan d'investissements ambitieux. Ces efforts passent par la recherche de recettes nouvelles, la nécessité d'une gestion rigoureuse des dépenses, tout en préservant les besoins réels de la population et la qualité du service public.

Nous avons fait le choix de stabiliser les taux locaux d'imposition en 2022.

Une année qui va nous permettre de poursuivre l'entretien du patrimoine communal dans sa diversité (bâtiments, espaces verts et paysagers, espaces urbains), de préserver l'embellissement du cadre de vie, de planifier une organisation opérationnelle et une maîtrise du développement des opérations d'urbanisme, d'aménager un city park pour les jeunes de la commune, de lancer les études préalables de la phase de programmation des nouveaux équipements sportifs et de l'extension de l'école, d'accueillir les associations dans de nouveaux espaces réaménagés au pôle associatif du Verger, de rénover le pôle social.

Conformément aux engagements portés dans notre programme, c'est également de maintenir les solidarités avec le CCAS, de renforcer les liens intergénérationnels, de continuer à soutenir les associations locales, de favoriser le soutien au développement économique, de préserver le commerce local, de développer un projet économique pour les Halles, de valoriser les richesses de la commune qu'elles soient entrepreneuriales ou associatives.

La mise en œuvre de notre projet de territoire ne peut se faire sans l'implication, l'engagement et l'exemplarité des agents de la commune au travers leurs responsabilités et compétences. Merci à tous les agents municipaux qui s'impliquent au quotidien dans leurs missions et auprès des élus, afin de garantir le maintien de la qualité du service public à nos habitants.

Brigitte BOUGUET
Adjointe prospective, gestion,
finances et ressources humaines



SOMMAIRE

- PAGE 3 | **LE SAVIEZ VOUS ?**
- PAGE 4 | **LES HAUTS DE L'ISE**
- PAGE 5 | **LE SECTEUR DE COTTEREUIL**
- PAGE 6 | **PLAN LOCAL D'URBANISME**
- PAGE 7 | **HERMELAND SUD**
- PAGE 8 À 11 | **FINANCES**
- PAGE 12 | **ATELIER RIDE ART**
- PAGE 13 | **ÉCOLE DE MUSIQUE RIVE SUD**
- PAGE 14 & 15 | **ÉDUCATION**
- PAGE 16 & 17 | **L'ESPACE JEUNES**
- PAGE 18 & 19 | **DU COTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE**
- PAGE 20 À 22 | **LE COIN DES ASSOCIATIONS**
- PAGE 23 | **ACTUALITÉS DES SERVICES**
- PAGE 24 | **ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX**
- PAGE 26 | **AUTORISATION D'URBANISME**
- PAGE 27 | **VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE**
- PAGE 28 | **MÉMO**

LE SAVIEZ VOUS ?

SOS ESSAIM D'ABEILLES

Je suis apiculteur certifié, et me déplace gratuitement pour récupérer des essaims d'abeilles vagabonds posés chez vous. La période d'essaimage s'étend le plus souvent de la fin mars à juin.

Un essaim d'abeilles se présente sous forme de grappe accrochée provisoirement à une branche d'arbre, une haie ou une murette. Des abeilles « éclaireuses » font des allers-retours pour trouver un endroit de nidification définitif.

L'essaim doit être récupéré au plus vite pour éviter qu'il se déplace à un endroit difficile d'accès (ex. cheminée). Il sera d'abord logé dans une caisse de transport, et ensuite transféré dans une de mes ruches. L'intervention est gratuite et sécurisée, elle durera entre 45 et 90 minutes.

La grappe d'insectes doit être visible, je ne peux pas déloger des essaims installés dans des faux plafonds ou cheminées. Il doit aussi s'agir impérativement d'un essaim d'abeilles et non des nids de bourdons, guêpes ou frelons.

Contact : Alexander Kröner
07 49 48 81 22



5823



C'est le nombre de sapins qui ont été broyés dans les communes de la métropole lors de l'opération *Sapin Malin* soit une hausse de 17,45% par rapport à l'année dernière !

UNE GESTION ACTIVE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Mieux maîtriser ses consommations d'énergie et suivre une démarche écologique avec le boîtier Voltalis. Alors que la nuit tombe sur Saint-Erblon, la soirée commence pour les foyers du territoire : les enfants regardent la TV, les lumières sont allumées, le plat mijote au four et les appareils de chauffage maintiennent une température douce et agréable. La consommation électrique monte alors en flèche et atteint des sommets, faisant ainsi grimper la facture énergétique et peser des risques sur la stabilité du réseau ! La société Voltalis a développé une solution permettant de consommer moins et mieux.

Consciente de son impact environnemental, Rennes Métropole soutient le déploiement de ce dispositif qui a déjà été installé dans plus de 100 000 foyers en France dont plus de 900 sur l'agglomération. Totalement gratuite et sans frais, cette solution consiste à installer un petit boîtier connecté au niveau de chaque appareil de chauffage et ballon d'eau chaude des habitants chauffés au tout électrique. Raccordé aux appareils les plus énergivores il est ainsi capable de réduire temporairement leur consommation sans perte de confort pour les occupants. Autre avantage : cette solution permet de soulager le système électrique lorsque celui-ci en a le plus besoin, comme par exemple lors des pics de consommation hivernaux.

Chaque particulier équipé bénéficie également d'un espace personnel gratuit disponible via une application pour Smartphones et tablettes (iOS et Android) ou sur ordinateur. Cet espace permet de suivre sa consommation d'électricité en temps réel, de piloter son chauffage et même de le programmer selon ses habitudes de vie. En totale adéquation avec son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), dont les mesures visent à mieux maîtriser les consommations énergétiques, développer les énergies renouvelables et diminuer les émissions de CO2, la collectivité soutient le dispositif Voltalis pour le proposer au plus grand nombre car l'implication de chacun est nécessaire pour accélérer la transition énergétique en cours sur le territoire.

Contact : 02 44 19 84 62 | ille-et-vilaine@voltalis.com
www.voltalis.com

DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES PROCHAINEMENT SUR LA COMMUNE



Dans le cadre du plan gouvernemental "France Relance", Rennes Métropole a recruté des Conseillers Numériques pour aider le grand-public sur son territoire. L'un d'entre eux sera présent 2 fois par mois sur la commune sous la forme de permanences et d'ateliers en fonction des besoins exprimés. Voici quelques thématiques :

- Réaliser mes démarches en ligne
- Utiliser les opportunités du numérique
- Prendre en main l'outil numérique
- Accompagner mon enfant
- Échanger avec mes proches
- Trouver un emploi ou une formation

Afin d'apporter une réponse constructive, vous pouvez dès à présent formuler vos besoins à la médiathèque ou par un mail :

mediatheque@sainte-erblon.fr

NOUVEAU QUARTIER, LIEN SOCIAL, ACTIVITÉS, CRÈCHE, RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

NEXITY et la commune de Saint-Erblon ont pour projet l'aménagement du secteur des Hauts de l'Ise, inscrit dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Rennes Métropole.

Le site concerné qui doit faire l'objet d'une seule opération d'ensemble, est en continuité de l'urbanisation, à proximité de l'église et de la médiathèque, et à moins de 150 m de la centralité et de ses commerces.

Dans un souci d'économie de l'espace rural, le projet recompose le parcellaire existant avec la suppression-démolition de trois habitations pour densifier une « dent creuse » et ainsi :

- Répondre à la forte demande de logements sur la commune et enrayer le vieillissement de la population, en proposant de l'habitat collectif, intermédiaire et individuel (groupé ou isolé),
- Favoriser la mixité sociale en offrant des logements en location et en accession pour tous les âges et toutes les catégories sociales,
- Créer un quartier qui favorise le lien social et permette des relations entre les habitants actuels et futurs,
- Intensifier l'habitat en cœur de bourg pour favoriser la dynamique commerciale.

Ce nouveau quartier, qui a fait l'objet d'une présentation en réunion publique en juillet 2021 s'étend sur une surface globale de 11 540 m avec vue directe sur la vallée de l'Ise et comprend un projet urbain mixte de 108 logements, du T1 au T5, avec des activités, une crèche, une résidence intergénérationnelle mixte en deux bâtiments animée par une salle commune.

La répartition est la suivante :

- Une crèche pour **24 berceaux**, une salle commune et une résidence intergénérationnelle
- **Plusieurs cellules** destinées à des commerces ou activités
- **30%** de logements sociaux → **24%** de logements régulés → **46%** de logements en accession

L'ambition de ce quartier, dont les premiers travaux démarreront début 2023, est d'en faire une connexion majeure et structurante reliant le centre-ville et le fond de vallon. Pour cela, il favorise les perméabilités visuelles entre la rue et les espaces naturels au Nord grâce à une diversité de circulations : chemin central, venelles, seuils, accès individualisés. La continuité paysagère du cadre champêtre et bocager sera maintenue et le végétal utilisé comme élément structurant et filtrant de l'espace.

Il est également prévu de créer des lieux de vie et de partage avec différents espaces d'usages publics : le belvédère, la placette partagée, la crèche et son parvis, ainsi qu'une salle de convivialité au cœur du projet ouverte sur le vallon. Pour ce qui est du bâti, les bâtiments seront compacts et bien orientés pour une meilleure qualité environnementale et feront l'objet de traitements qualitatifs.

Le site a fait l'objet d'une expertise forestière et d'une expertise faune flore habitats qui a permis d'identifier que la zone humide n'était pas simplement en rive de l'OAP. Aussi, dans un souci de préservation de cette zone humide, le projet retenu qui a fait l'objet d'un dossier loi sur l'Eau instruit par les services de l'état, a :

- Revu le périmètre à viabiliser avec un éloignement des constructions et une diminution de certaines surfaces de bâtiments
- Prévu un aménagement sur pilotis pour certains bâtiments et accès
- Préservé intégralement la Mare centrale, avec seulement une déambulation sur platelage bois
- Intégré en limite directe de l'opération, une compensation de l'impact résiduel du projet, avec le retrait des remblais de terre présents depuis 2002 sur une zone inondable du parc de l'Ise.



HORIZON 2024

Le secteur du Cottereuil se trouve au sud-ouest du bourg de la commune et constitue une enclave agro-naturelle comprise entre le secteur de la ZAC Orgerblon et le secteur de la ZAC des Basses Noës. L'aménagement des dernières tranches de la ZAC arrivant prochainement à leurs termes, il convient d'anticiper la création d'un nouveau secteur d'aménagement opérationnel afin de continuer l'accueil de population sur la commune.

La modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, soumis à enquête d'utilité publique du mercredi 25 mai au jeudi 23 juin 2022, consiste pour Saint-Erblon à changer le zonage sur ce secteur et à créer une nouvelle orientation d'aménagement et de programmation de quartier. Le secteur du Cottereuil va ainsi constituer à partir de 2024 un relai d'urbanisation en extension urbaine particulièrement vertueux sur le plan de la sobriété foncière, avec un objectif de densité de 35 logements par hectare. Le projet s'inscrit pleinement dans les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Ce secteur a vocation à offrir des logements abordables pour tous en traduisant dans le projet la programmation prévue par le Plan Local de l'Habitat (PLH) de Rennes Métropole, à savoir 15 à 20% de locatif social, 15% d'accession sociale à la propriété et 20% de produits régulés.

Le projet doit s'intégrer dans son environnement immédiat, doit être relié au centre-bourg, au secteur des Basses Noës et au secteur des Communs à travers la mise en place d'un réseau viaire fonctionnel. Il permettra par exemple de créer une nouvelle continuité entre la RD82 et rue du Champ Mulon.

Les habitants de Saint-Erblon doivent s'approprier pleinement leur nouveau lieu de vie, aussi ceux qui le souhaitent pourront s'associer à la définition du projet qui se veut une transition qualitative entre l'espace urbanisé et les espaces agricoles et naturels. Ce nouveau quartier ne sera pas une « machine à habiter ». Il sera mis en place balade publique et atelier de co-conception avant les vacances d'été.

Afin d'aboutir à un partenariat avec la commune, le GROUPE LAUNAY a engagé la mise en œuvre d'un avant-projet d'un programme d'aménagement, de constructions et d'équipements, sur le périmètre en question. Pour cela il a mandaté une équipe formée d'urbanistes, de paysagistes et d'architectes, l'Atelier TLPA créé en 2010 à Brest. Celui-ci doit imaginer dans la concertation, le futur quartier de Cottereuil.



À ce stade les axes forts sur lesquels l'Atelier TLPA axe son travail sont :

- Développer un projet permettant de favoriser les mobilités douces (marche et vélo vers les écoles, les commerces, le centre-bourg) et la réduction des transports carbonés (co-voiturage...).
- Proposer un principe d'aménagement pour permettre à chacun de s'ouvrir vers l'extérieur autant que d'être bien chez soi. Un aménagement organisé autour d'espaces végétalisés appropriables par les habitants (espaces jardinés, espaces jeux...).
- Prévoir des logements qui favorisent le confort de vie mais également de la réduction des consommations énergétiques, qui utilisent des matériaux durables.
- Créer une continuité paysagère et écologique entre la vallée de l'Ise, les espaces verts de la ZAC des Basses Noës et l'étang, offrir des espaces verts de respiration.
- Valoriser la présence d'une zone humide et le ruisseau notamment via la mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité.



ENQUÊTE PUBLIQUE DU 25 MAI AU 23 JUIN

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est la base sur laquelle les autorisations d'urbanisme (permis de construire et autres) sont délivrées par chaque maire.

Une première procédure de modification a été engagée en 2021 pour mettre le PLUi en conformité avec des évolutions réglementaires, mais aussi pour permettre la réalisation de nouveaux projets d'urbanisme.

Cette procédure ne remet pas en question les principes fondamentaux du PLUi, tels que définis dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et ne peut réduire aucune protection (ex : patrimoine bâti d'intérêt local, protections paysagères...).

Une concertation préalable (du 5 mai au 15 octobre 2021) a permis au public de réagir sur les propositions de modifications envisagées. Depuis, le projet de modification a été formalisé, en collaboration avec chacune des 43 communes.

Une 2^{ème} phase de consultation du public s'ouvre avec l'enquête publique.

- Une commission d'enquête, composée de 3 membres, a été désignée par le Tribunal administratif.
 - Cette enquête publique concerne également deux Périmètres Délimités des Abords (PDA) autour de deux monuments historiques (le Manoir de la Sillandais, à Chavagne et l'Église Saint-Léonard, à Noyal-Châtillon-sur-Seiche), proposés par l'Architecte des Bâtiments de France.
 - L'enquête publique se déroulera du mercredi 25 mai à 9h au jeudi 23 juin à 17h, sur l'ensemble du territoire métropolitain.
 - Les dossiers sont consultables dans 9 lieux d'enquête publique : Point Info de l'Hôtel de Rennes Métropole (siège de l'enquête), Mairies d'Acigné, Betton, Chartres-de-Bretagne, Romillé, Saint-Erblon, Saint-Gilles, Vern-sur-Seiche, Vezin-le-Coquet.
- Les dossiers sont également consultables sur le site Registre Dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/3043

Vous pouvez formaliser vos observations de 5 manières différentes :

- Dans l'un des registres papier disponibles dans les 9 lieux d'enquête ;
- Sur le site registre dématérialisé ;
- Par courriel : enquete-publique-3043@registre-dematerialise.fr ;
- Par courrier postal : Rennes Métropole, Madame la Présidente de la commission d'enquête publique unique PLUi / PDA, Service Planification et Études Urbaines, 4 avenue Henri Fréville, CS 93111, 35031 RENNES Cedex ;
- En rencontrant la commission d'enquête lors de ses permanences dans l'un des 9 lieux d'enquête.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site de la Métropole :

www.metropole.rennes.fr/les-procedures-participatives-obligatoires-en-cours





CITROËN

ENTRETIEN RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

GARAGE DES LEUZIÈRES

Agent Citroën

Anthony PIEL

Mécanique - Tôlerie - Peinture - Dépannage • Vente de véhicules neufs et occasions

18 rue des Leuzières - 35230 ST ERBLON - Tél. 02 99 52 34 43 - garagedesleuzieres@orange.fr





Sauve To Poils

**Salon de Toilettage
Canin & Félin**

9 Avenue Alexandre Gilois
35 230 Saint-Erblon

Rendez-vous : 06 58 13 22 24

Informations :

 sauvetespoils@gmail.com
 [sauvetespoils.com](https://www.facebook.com/sauvetespoils)
 [sauvetespoils](https://www.facebook.com/sauvetespoils)



FINANCES SPÉCIAL BUDGET



La construction budgétaire vise à équilibrer les recettes et dépenses au sein de la section de fonctionnement et veiller à définir les investissements avec les besoins de la commune.

Le budget communal est structuré en deux sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre : recettes et dépenses.

FONCTIONNEMENT

Retrace toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. Il s'agit principalement des postes suivants :

- Charges de personnel
- Charges courantes (électricité, chauffage, eau, fournitures scolaires, entretien des bâtiments et espaces urbains...)
- Participations aux structures intercommunales (Musique, Piscine, Restauration)
- Charges financières : Intérêts des emprunts
- Subventions aux associations, ccas
- Indemnités élus

Côté recettes :

- Produit des impôts et dotations
- Produit des activités des services (alsh, restaurant)

Présente les programmes d'équipements nouveaux ou en cours comme les constructions ou acquisitions, les études liées à ces opérations, ainsi que le remboursement du capital de la dette.

Côté recettes :

- Cessions immobilisations terrains
- Épargne brute
- Subventions d'investissement
- Dotation de l'Etat compensant le coût la TVA
- Autres recettes (emprunts...)



INVESTISSEMENT

RETOUR SUR 2021

Augmentation des recettes réelles de fonctionnement de 3,51 % par rapport à 2020. Augmentation des charges réelles de fonctionnement de 6,57 % en 2021.

FONCTIONNEMENT → **2 913 021 €** (RECETTES) - **2 660 023 €** (DÉPENSES) = **252 998 €** (EXCÉDENT DE CLÔTURE)

INVESTISSEMENT → **1 757 653 €** (RECETTES) - **1 453 667 €** (DÉPENSES) = **303 986 €** (EXCÉDENT DE CLÔTURE)



BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT 2021

- 25 % Charges à caractère général
- 1 % Charges financières
- 56 % Charges de personnel
- 2 % Atténuations de produits
- 16 % Autres charges des gestions courantes

INVESTISSEMENT

191 K€ REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS	113 K€ AMÉNAGEMENT NOUVELLES AIRES DE JEUX (SITE DES ÉTANGS ÉCOLE LOUISE MICHEL)	214 K€ AMÉNAGEMENT DU PARC DES VALLONS
28 K€ PLAN NUMÉRIQUE DES ÉCOLES (TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS)	39 K€ ACQUISITION MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENTS SERVICES TECHNIQUES	
468 K€ VERSEMENT À RENNES MÉTROPOLITAIN FONDS DE CONCOURS (TRAVAUX VOIRIE 2015-2016)		

FAIRE PREUVE DE REALISME POUR POUVOIR PORTER LES PROJETS, TOUT EN ETANT AMBITIEUX

BUDGET PREVISIONNEL 2022



COMMENT S'EST CONSTRUIT LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 ?

Le budget est un acte par lequel sont prévues et autorisées par le conseil municipal les dépenses et les recettes de l'année.

Le rapport d'orientations budgétaires présenté lors de la séance du conseil municipal le 3 février 2022 a posé les fondements du budget prévisionnel 2022 et de la prospective financière 2022-2026.

Le budget 2022 s'inscrit dans une démarche de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de rigueur budgétaire tout en privilégiant la qualité du service public et en lançant un ambitieux programme d'investissement sur plusieurs années.

Ce budget a été constitué, en cette période tendue de crise sanitaire, sociale et économique dans un contexte incertain pour faire face à une hausse importante des prix (énergie, matières premières...).

Cette crise sans précédent nous amène comme en 2021 à une responsabilité supplémentaire dans l'élaboration du budget prévisionnel 2022, un budget construit avec rigueur, prudence mais ambitieux qui appelle des efforts de gestion conséquents pour dégager les moyens permettant d'atteindre les objectifs et priorités du mandat.

EN 2022 COMME EN 2021, 4 GRANDS OBJECTIFS CONSTITUENT LA COLONNE VERTÉBRALE DE LA PRÉVISION BUDGÉTAIRE

- Assurer le meilleur service au quotidien à l'ensemble des Saint-Erblonnais
- Poursuivre l'entretien du patrimoine communal dans sa diversité (Bâtiments, espaces verts)
- Elaborer un budget ambitieux tout en préservant les grands équilibres financiers et assurer un suivi rigoureux et maîtrisé des dépenses de fonctionnement
- Programmer les investissements communaux et planifier une organisation opérationnelle, une maîtrise du développement des opérations d'urbanisme

Le budget 2022, comme en 2021, a été construit sur un maintien des taux locaux d'imposition.



TAUX D'IMPOTS LOCAUX 2022 SANS AUGMENTATION

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, la commune ne perçoit plus depuis 2021, la ressource fiscale liée à la taxe d'habitation sur les résidences principales. En contrepartie, la commune a récupéré la part de la taxe sur le foncier bâti qui était versée auparavant au département.

- Taxe foncière bâti : **38.86 %**
- Taxe sur foncier non bâti : **42 %**

Les contribuables subiront les 3,4 % d'augmentation nationale des bases pour 2022 (loi de finances).

NOS GRANDS AXES DE LA MANDATURE

- Construire le cadre de vie de demain
- Soutenir les associations
- Renforcer les liens intergénérationnels
- Développer l'attractivité économique et culturelle
- Développer le pôle éducatif
- Promouvoir la démocratie participative
- Protéger et valoriser notre environnement
- Structurer les services en adaptant les besoins en ressources humaines

DETTES

Le budget prévisionnel 2022 s'équilibre sans avoir recours à l'emprunt.

- La dette de la Commune au 1^{er} janvier 2022 : 2 273 221 €
- L'annuité de la dette 2021 est de 219 178 €
- Endettement par habitant 615 € (contre 696 € en 2021)



LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2 923 067 €

Service	Montant (€)	Répartition pour 100 €
Services Généraux & Administration générale	811 397 €	27,76 €
Services scolaires et périscolaires & Restaurant scolaire	871 712 €	29,82 €
Aménagements et services urbains & Environnement	522 636 €	17,88 €
Sports - Jeunesse - Accueil de loisirs	390 354 €	13,35 €
Culture	192 341 €	6,58 €
Petite enfance	51 126 €	1,75 €
Actions sociales	33 999 €	1,16 €
Sécurité et salubrité publiques	28 746 €	0,98 €
Actions économiques	13 388 €	0,46 €
Logements & locations	7 368 €	0,25 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES POUR 100 €

715 943 €
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL DÉPENSES COURANTES NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

En 2022, Charges à caractère général (électricité, gaz, achats repas, fournitures, entretien bâtiments communaux et espaces urbains, fournitures scolaires, contrats maintenance, assurances...) dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des services municipaux (administratifs, techniques, scolaires, culturels).

En 2022, une hausse importante pour l'achat des fluides (+16 k€) soit + 50 % sur l'électricité est prévue. Des travaux importants d'entretien de notre patrimoine (bâtiments 34 k€, espaces verts et urbains 45 k€) sont programmés.

Les subventions (fournitures, équipements scolaires ...) versées à l'école Louise Michel sont de 13 k€ pour l'école élémentaire et 7,4 k€ pour l'école maternelle. Participation communale aux dépenses de fonctionnement de l'école Louise Michel (9 classes en élémentaire et 5 classes en maternelle), coût de fonctionnement par élève :

- 337 € pour un élève en élémentaire (337 € en 2021)
- 1312 € pour un élève en maternelle (1209 € en 2021)

1 460 000 €
CHARGES DE PERSONNEL

439 474 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

PRINCIPALES RECETTES PRÉVISIONNELLES

1 374 000 €
Impôts locaux
Taxes foncières

1 118 000 €
Dotation de l'Etat et taxes

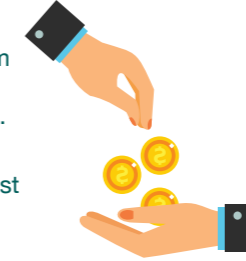
280 000 €
Recettes des services municipaux (restaurant, alsh...)

1 460 000 € CHARGES DE PERSONNEL

Les effectifs du personnel représentent 45 agents (38 ETP équivalents temps plein). Depuis 2020, le budget de la masse salariale tient compte d'une reprise en régie (gestion municipale) de l'accueil de loisirs au pôle éducation.

En 2021, un renfort de poste a été effectué au pôle administratif et un nouveau poste d'Atsem lié à l'ouverture d'une 5^{ème} classe à l'école maternelle a été créé à compter de septembre.

En 2022, le recrutement d'un nouvel agent en renfort auprès de l'équipe des espaces verts est prévu à compter de septembre.



440 000 € AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Subventions versées aux associations et autres regroupements (syndicats intercommunaux piscine, restauration, musique), contingents, indemnités élus) dont :

- 18 000 € Subventions aux associations communales
- 12 500 € Subvention à l'association Chapi Chapo
- 5 500 € Subventions scolaires
- 12 600 € Subvention au CCAS
- 104 000 € Participations aux structures intercommunales
- 142 000 € Subventions école privée (126 k€ en 2021)
- 89500 € Indemnités élus

4 025 052 €

L'investissement finance les opérations destinées aux opérations d'équipement comme les constructions ou acquisitions, les études liées à ces opérations, ainsi que les remboursements d'emprunts. Ils intègrent les opérations non réalisées en 2021. Ainsi pour 2022 :

- Les opérations 2021 en cours : **708 984 €**
- Les nouvelles dépenses d'équipement (logiciels, matériels, mobiliers, véhicules...) : **234 158 €**
- Les nouveaux projets d'aménagement : **548 910 €**
- Les acquisitions et achats fonciers : **2 341 000 €**
- Le remboursement du capital des emprunts : **192 000 €**

Les rachats de terrains de 2 341 k€ figurent au PAF programme d'action foncière de Rennes Métropole dont l'échéance arrive en 2022.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2022

- 216 000 € - Aménagement des Salles du Verger pour l'accueil des associations et du service Jeunesse
- 191 400 € - Parc des Vallons - 2^{ème} tranche secteur de l'Ise
- 100 000 € - City stade
- 100 000 € - Complexe sportif - Etudes préalables de programmation
- 80 000 € - Autopartage (2 véhicules électriques et installation bornes)
- 50 000 € - Rénovation énergétique Pôle Social (Epicerie Sociale)
- 50 000 € - Matériels techniques, mobilier urbain, signalétique, véhicule
- 50 000 € - Ecole Louise Michel - Réfection des sanitaires extérieurs
- 36 000 € - Remplacement menuiseries Salle du Guesclin
- 30 000 € - Etudes projet d'extension école Louise Michel
- 27 700 € - Acquisition et renouvellement matériel informatique, bureautique...
- 22 500 € - Aménagement - Réfection allées piétonnes
- 22 000 € - Panneau numérique, équipements d'infos communales
- 20 840 € - Aménagements divers sur bâtiments - Médiathèque - Galarn
- 10 000 € - Travaux d'aménagement intérieur bureaux - Mairie
- 10 000 € - Travaux d'isolation Salle Dojo
- 10 000 € - Régulation chauffage divers bâtiments
- 9 500 € - Jardin du souvenir, caveau provisoire, ossuaire ... - Cimetière
- 7000 € - Evolution logiciel Portail Famille - pôle éducation
- 6 000 € - Projets initiés par le conseil des jeunes et conseil des aînés
- 5 400 € - Mobilier - équipements divers - Ecole Louise Michel

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2022

- 304 k€ d'excédent d'investissement reporté
- 173 k€ d'excédent de fonctionnement
- 126 k€ de virement de la section de fonctionnement
- 200 k€ FCTVA
- 237 k€ Subventions et divers
- 2 818 k€ Opérations foncières - cessions
- 167 k€ Dotations aux amortissements et divers

À SAVOIR

Ce budget primitif 2022 a été adopté lors du vote le 31 mars 2022, à l'unanimité des membres présents.

Pour le budget Vie Economique, les recettes et dépenses d'exploitation sont équilibrées à 29 710 € et celles d'investissement à 261 650 €.

Le BP 2022 est constitué en dépenses du remboursement annuel de l'emprunt contracté en 2017 (Emprunt de 500 k€ et échéance annuelle 37.1 k€) et d'une enveloppe prévisionnelle pour pouvoir y aménager la halle afin d'accueillir un commerce plus pérenne (200 k€).

ATELIER RIDE ART



CONSTRUCTION DE MODULES

Explorer l'espace public, construire des modules de skate, apprendre à utiliser des machines... Ce sont les ambitions de l'atelier Ride Art proposé à la Casba depuis septembre 2021.

Ce projet permet aux jeunes de créer des modules (éléments transportables) pour la pratique du skateboard en ville. C'est aussi l'occasion de se familiariser avec les machines et les outils mis à disposition dans l'Art-lab de La Casba.

Un samedi par mois, le collectif La Glissade et les artistes de Mille au Carré épaulent les jeunes pour leur faire découvrir les logiciels de modélisation 3D, la construction de modules, la découpe du bois mais aussi la création radiophonique. Ils réalisent aussi des marathons photos dans la ville de Saint-Erblon.

RENDEZ-VOUS
SAMEDI 11 JUIN 2022

→ Place de la Fontaine

Tout l'après-midi :
Présentation des modules
et pratique du skateboard,
avec stand boissons



PRÉSENCE ACCRUE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE RIVE SUD À SAINT-ERBLON



UNE OFFRE D'ENSEIGNEMENT AMÉLIORÉE DÈS 2022-2023 !

L'école intercommunale de musique Rive Sud a cette année engagé une intense réflexion afin d'améliorer son ancrage sur l'ensemble de son territoire (Bourgbarré, Bruz, Lailié, Orgères, Pont-Péan et Saint-Erblon). D'importantes décisions ont ainsi récemment été prises, et qui vont grandement faciliter l'accès à l'enseignement musical aux habitants de Saint-Erblon !

En effet, la rentrée de septembre 2022 verra la mise en place d'un pôle spécialisé d'enseignement dans chacune des communes membres. Cette dynamique nouvelle permettra d'offrir de manière certaine un nombre important de cours non seulement dans chacune des communes mais aussi dans un périmètre géographique restreint.

Chaque famille sera désormais située à moins de 10 minutes en voiture d'au moins trois lieux d'enseignement, complémentaires les uns par rapport aux autres.

À ce titre, Saint-Erblon a été désigné comme le Pôle Cordes du syndicat. Dès septembre 2022, l'École de musique offrira donc sur notre territoire un enseignement dédié aux instruments à cordes. Y seront notamment proposés le violon, l'alto, le violoncelle, la contrebasse ou encore la guitare classique ! De nombreux cours d'éveil musical seront également offerts dans la commune. Enfin, le parcours musical et instrumental (niveau CE1-CE2), qui permet de découvrir 6 instruments tout au long d'une année scolaire et d'être initié au solfège, sera offert à cheval sur les communes de Saint-Erblon et de Bourgbarré.

C'est donc une toute nouvelle dynamique qui s'annonce pour la pratique musicale, dans la commune en particulier et dans le syndicat en général !

L'ensemble du projet sera communiqué via le site internet du syndicat, actuellement en construction et qui sera révélé au plus tard au courant du mois de juin, sur : www.musique-rivesud.fr

Notez également le nouveau numéro de téléphone : ☎ 02 22 66 55 80

LES TEMPS FORTS ! LES CONCERTS

→ DU MERCREDI 15 AU
SAMEDI 18 JUIN 2022 :

concerts Familles d'Artistes.
Moments musicaux mis en
scène par des élèves de Rive
Sud se produisant avec leurs
amis, familles ou proches
musiciens, danseurs ou
autres...

Mercredi 15 juin à 18h30,
vendredi 17 juin à 19h30
et samedi 18 juin à 16h à
l'Auditorium de l'Espace
Simone Veil à Bruz.
Jeudi 16 juin à 19h
au Point 21 à Lailié.

→ AUTRE NOUVEAUTÉ

La volonté de renforcer le lien avec le milieu culturel ambiant. Une programmation grand public proposée par Rive Sud verra le jour dès septembre 2022. De nombreuses activités auront lieu à Saint-Erblon, et notamment en collaboration avec la Médiathèque.

→ PRÉSENTATION DU PÔLE CORDES EN PRÉSENCE DES ENSEIGNANTS

Samedi 11 juin à 11h à la Médiathèque de Saint-Erblon. Présentation de l'année pédagogique 2022-2023. Entrée libre et gratuite. Courtes interventions musicales et rencontres informelles avec les enseignants David Nicolas (guitare classique), Etienne Tabourier (violon), Catherine Courjal (violoncelle) et Gabriel De Cacqueray Valmenier (contrebasse). Préinscriptions sur place.

→ PRÉSENTATION DE LA SAISON PÉDAGOGIQUE GÉNÉRALE 2022-2023

Mercredi 22 juin à 15h à l'Auditorium de l'Espace Simone Veil à Bruz : présentation de la saison pédagogique 2022-2023 par Charles Decroix, directeur de l'École de musique. Entrée libre dans la limite des places disponibles (possibilité de réserver auprès de l'école de musique).

Entre le lundi 20 et le samedi 25 juin à l'Espace Simone Veil de Bruz : Journées portes ouvertes (rencontre avec les enseignants, présentation des instruments et disciplines proposées, prise de connaissance du contexte de classe). Programme disponible prochainement.





SOUTIEN À L'UKRAINE

L'ensemble de la communauté éducative du Collège Saint-Paul avec la municipalité de Saint-Erblon, s'est mobilisée pour la collecte au profit du peuple ukrainien, l'équivalent d'un mètre cube a été déposé le 21 mars au soir à la cellule de crise de la Protection Civile.

8 élèves délégués se sont rendus sur la plateforme de Betton mardi 22 mars afin de découvrir le fonctionnement d'un site de collecte et participer au tri, à la mise en cartons et en palettes. 400 palettes sont en attente d'être affrétées vers la Pologne, 3 convois sont déjà partis de Betton encadrés par des responsables de la protection civile pour éviter tout détournement des dons. La Protection civile compte 250 bénévoles. Pour l'Ukraine la générosité est importante tant en dons qu'en nombres d'heures de bénévolat qui oscille entre 220h et 500h par jour.

Ainsi se clôt cette première phase de soutien logistique pour l'Ukraine, les délégués vont maintenant promouvoir l'opération solidaire « Bol de riz » du 8 avril au profit d'un don financier pour cette cause



RENCONTRES SPORTIVES POUR LES ÉLÈVES DE TPS, PS ET MS DE L'ÉCOLE LOUISE MICHEL AU MOIS DE MARS



Enfin tant attendue, la rencontre USEP des MS a eu lieu le 18 mars à l'école. Le soleil était de la partie ce qui nous a permis de faire deux ateliers en extérieur. Quatre ateliers étaient organisés, inspirés de l'album « Le Machin » de Stéphane Servant. Les élèves devaient se déplacer comme la brebis, l'éléphant, l'alligator ou encore la fourmi. Pour clôturer la matinée, tous ont fait un relais pour ramener le plus vite possible les pièces de la couverture de l'album et la reconstituer en premier.

Le 28 mars, c'était au tour des TPS et PS de l'école de participer à une rencontre USEP athlétisme avec au programme : des courses, des sauts et du lancer.

Bravo à tous les enfants pour avoir joué le jeu de la patience, de la tentative ! Merci aux accompagnateurs et aux bénévoles de l'USEP !!!



DES ANIMATIONS ECO-RESPONSABLES POUR LES CP ET CE1

Les classes de CP / CE1 d'Hélène Fères et de CE1 de Karine Delbée ont bénéficié de deux animations financées par Rennes métropole sur le développement durable : la première réalisée par la feuille d'Erable et la deuxième par la Ligue de l'enseignement. L'objectif est de sensibiliser les enfants au tri et à la surconsommation d'emballages.

La première animation s'est déroulée à l'école. Elle a porté sur le tri des déchets à travers des jeux et le fonctionnement du composteur pour une des classes, la fabrication d'un objet technique (une petite voiture) à partir d'emballages pour l'autre classe.

Pour la seconde animation, les élèves sont allés au Centre Info Ecoles de Rennes découvrir une exposition de photos des œuvres de l'artiste Bordalo II qui dénonce la pollution en transformant les déchets en œuvres d'art dans la rue. Les élèves ont ensuite réalisé des animaux en volume à partir d'emballages recyclés.



RETOURS SUR LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE



La semaine de la petite enfance, édition 2022 sur le thème des « re-trouvailles » s'est déroulée sur Saint-Erblon du 19 au 26 mars 2022. C'est un événement national rassemblant l'ensemble des acteurs de la petite enfance sur le territoire. Cet événement proposé sur Saint-Erblon à destination des familles et acteurs de la petite enfance a permis d'offrir différentes propositions.

→ **Samedi 19 mars 2022** : une histoire contée par Cathy BONSERGENT a été proposée à la Médiathèque de Saint-Erblon.

→ **Mardi 22 mars 2022** : un temps d'échange sur la séparation était mené par Anais TEYSSIER. Ce temps d'échange est proposé aux familles et aux professionnels de la petite enfance.

→ **Mercredi 23 mars 2022** : des séances d'éveil musical ont été menées par le syndicat intercommunal de musique. Ces séances ont pu profiter à l'accueil de loisirs, à la MAM, et aux familles.

→ **Samedi 26 mars 2022** : Spectacle Tiny Moon, accueilli à l'Armada. Ce spectacle son et visuel a ravi petits et grands. Un second spectacle a été proposé sur la commune de Bourgbarré animé par "Anne et compagnie" sur le thème « la mer m'a dit ».



CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Le CLAS est un dispositif financé par la CAF et porté par la commune de Saint-Erblon. Cet accompagnement, n'est pas de l'aide aux devoirs, il vise à développer les apprentissages de manière ludique. L'objectif est de développer l'environnement culturel, artistique et environnemental de l'enfant. Les ateliers se déroulent les mardi et jeudi en période scolaire de 16h30 à 18h à la « tisanerie », résidence aiguillon, 5 rue Jeanne Malivel à Saint-Erblon. Les ateliers sont encadrés par deux bénévoles, une animatrice et une jeune en service civique.

Dans le cadre de ses projets, les enfants ont bénéficié d'une intervention du Syndicat Intercommunal de Musique.

Au programme : découverte du bit box, musique sur ordinateur, rap, batucada. Cette intervention s'est finie par une représentation le jeudi 7 avril à destination des parents et de l'équipe enseignante.

Contact : Clément CORNEC ✉ education@saint-erblon.fr



VIVE LA MOBILITÉ !

Dans le prolongement de l'action du mobil acteur à laquelle tous les élèves de l'école Saint-Jean ont participé en septembre dernier, des animateurs du mobil tour ont proposé des activités ludiques telles ce circuit de voitures activé par le pédalage d'enfants sur des vélos, ainsi que des quizz sur l'écologie et les mobilités. Cette activité festive installée dans la cour de l'école a ravi les élèves et leurs parents.



SORTIE AU ZOO

Jeudi 24 mars les parents des élèves de GS, CP et CE1 de l'école Saint-Jean assistaient à la réunion de préparation du séjour classe nature qui s'est déroulée les 2, 3 et 4 mai à l'école Nicolas Hulot au zoo de Branféré.

Ce séjour a été subventionné par le Conseil Régional de Bretagne.



RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

Ouverture du Relais Petite Enfance Intercommunal « Nos Petites pousses ». Vous êtes parents et souhaitez avoir des informations sur les modes de garde, ou vous êtes une assistante maternelle et vous avez besoin d'un accompagnement ? Vous pouvez désormais contacter les animatrices du relais petite enfance.

→ Par téléphone : lundi de 13h30 à 15h30, mardi de 13h45 à 15h45 et jeudi de 15h à 16h.

→ Sur rendez-vous : vendredi de 13h45 à 16h45, promenade Jeanne Malivel.

→ Atelier d'éveil (sur inscription) pour les assistants maternels : lundi de 9h30 à 11h30.

Contact : ☎ 02 99 52 26 58 ou ☎ 06 26 27 74 04 - ✉ rpei@ville-noyal-chatillon.fr



SÉJOUR PASSERELLE

Du 12 au 14 avril 2022 L'espace jeunes « Le Lokal » et « L'Interval » de l'accueil de loisirs « Aux Mille Couleurs » ont organisé du 12 au 14 avril 2022, pour la première année, un séjour « Passerelle ».

Ainsi, douze jeunes, dont la moitié de l'Interval et l'autre moitié de l'espace jeunes, sont partis pour trois jours à Quiberon.

Ils ont été logés à la résidence Home des Pins, à Saint-Pierre-Quiberon, bordée entre baie et océan. Les enfants et les jeunes ont pu faire leur baptême de plongée, découvrir la beauté de la côte sauvage de Quiberon, goûter aux spécialités locales au caramel, faire de la pêche à pied, profiter du soleil et de la plage... Les repas étaient fournis par la résidence hôtelière puisque ce séjour était en pension complète (petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner). Les objectifs pédagogiques du séjour étaient de contribuer au développement, à l'épanouissement, à l'autonomie et au bien-être des enfants et des jeunes ; de favoriser le vivre ensemble autour des valeurs de citoyenneté et de coopération ; et de rendre les loisirs accessibles à tous.

Pour rendre la préparation du séjour plus participative, les enfants et les jeunes étaient présents lors d'une après-midi de préparation et de cohésion le lundi 11 avril à l'espace jeunes. Cela a permis aux animateurs de consulter les enfants et les jeunes en amont du départ en séjour concernant leurs envies d'activités et de veillées, de créer les chambrées et de mettre en place ensemble les règles de vie du séjour. Ce partage d'une expérience en vie de groupe et la pratiques d'activités culturelles et sportives aura permis de « faire grandir » les enfants et les jeunes, et de resserrer les liens entre l'Interval et le Lokal.

On espère que cela facilitera aussi la transition des CM2 vers l'espace jeunes. Au vu des retours positifs de l'ensemble des participants, la proposition d'un séjour Passerelle devrait être renouvelée dès l'année prochaine. De plus, des activités et sorties collectives entre l'interval et l'espace jeunes continueront à être régulièrement proposées.



DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION « OBSERVONS LES OISEAUX »

Avec l'exposition « Observons les oiseaux ! » mêlant panneaux, réalité augmentée et supports pédagogiques, il vous est proposé de découvrir les multiples relations qu'entretiennent hommes et oiseaux depuis des générations dans des domaines variés : littérature, musique, environnement, etc. Une vingtaine d'oiseaux européens ont été sélectionnés. Après avoir fait leur connaissance dans cette exposition, l'idée est que vous puissiez plus facilement les reconnaître dans la nature ! En effet, aux textes s'ajoute un jeu de reconnaissance du chant des oiseaux grâce à l'application gratuite Birdie memory.



RENDEZ-VOUS
DU 25 AVRIL AU 4 JUIN

→ Médiathèque

Exposition « Observons les oiseaux » réalisée par les éditions Kinexpo en partenariat avec Birdie Memory et prêtée par la MDIV. Tout public à partir de 8 ans. Entrée libre. (1 tablette est mise à disposition du public mais pour plus de confort, n'hésitez pas à apporter votre propre équipement).

EXPOSITIONS DES CLICHES DU CONCOURS PHOTOS « SAINT-ERBLON, LA NATURE DANS TOUS SES ÉTATS ! » ET SOIREE DE REMISE DES PRIX

Dans le cadre de sa politique culturelle et participative, la municipalité a organisé du 15 mars au 15 mai 2022, un concours de photographie ouvert à tous les habitants de la commune à partir de 10 ans autour du thème « Saint-Erblon, la nature dans tous ses états ! ».

Paysages, flore et faune au printemps ont servi de cadre à la créativité des participants. L'originalité et l'esthétique ont été des critères du jury composé de M. Le Maire, de deux élus, de deux agents de la Mairie, de trois membres du Conseil des Jeunes et d'un membre du Conseil des Aînés.

Les 3 photographies lauréates vous seront dévoilées lors de la remise de prix, gratuite et ouverte à tous, à la médiathèque le mardi 7 juin 2022 à 18h.



À LA DÉCOUVERTE DE LA GUITARE, DU VIOLON, DU VIOLONCELLE ET DE LA CONTREBASSE

L'école de musique SIM Rive Sud investit la médiathèque de Saint-Erblon le samedi 11 juin 2022 à 11h pour une présentation des instruments enseignés dès septembre 2022 au tout nouveau Pôle Cordes de Saint-Erblon.

Au programme courtes interventions musicales et rencontres informelles avec les enseignants Etienne Tabourier au violon, David Nicolas à la guitare classique, Catherine Courjal au violoncelle et Gabriel De Cacqueray Valmenier à la contrebasse.

Gratuit et sans inscription. Tout public.

PARTIR EN LIVRE 2022

Des contes et des histoires d'amitié pour les 3-8 ans. L'amitié, est-ce forcément se ressembler en tout point ou est-ce pouvoir s'enrichir de nos différences ?

Et si c'était pouvoir dire comme petit loup à grand loup « Sans toi, je m'ennuie » ou comme petit lièvre « quelle chose merveilleuse que d'avoir des amis ! » ?

« Des contes et des histoires d'amitié » à découvrir le samedi 25 Juin à 10h30. Avec la conteuse Tricontine.

Pour les enfants de 3 à 8 ans. Gratuit sur inscription.



LES AUTRES EXPOSITIONS ET ANIMATIONS À VENIR



25 juin - 10h30

PARTIR EN LIVRE 2022

Contes et histoires d'amitié pour les 3-8 ans par Tricontine



6 juillet au 24 août

EXPOSITION DE PEINTURE

Par l'Atelier du Verger.



31 août au 20 sept.

« MUR SENSORIEL »

Installation pour les 0-5 ans.



31 août au 20 sept.

« LES PHONOTONS » D'A. BERTHAUD ET B. KERVERN

Performance le 17 septembre à 11h.



24 sept. - 10h30

« LES COULEURS DE L'ÉLÉPHANT »

Spectacle pour les 2-6 ans par Gaëlle Raconte.



1



2



3



4



5

- 1 Exposition 0-5 ans « Je suis tout un jeu » d'A. Letuffe du 09/11/22 au 04/01/22
- 2 Lecture-Spectacle adulte « Les émois d'Emma B. » par la Caravane Cie du 30/11/21
- 3 Conte 3-8 ans « La moufle » par Gaëlle Raconte du 04/12/21
- 4 Remise de prix du concours de nouvelles du BLOPS du 08/03/22
- 5 Spectacle 0-3 ans « Dessine-moi le vent » par I. Bouchex du 26/02/22

RETOUR EN IMAGE SUR LES ANIMATIONS PASSÉES !



CLUB VTT PASSION

Le club VTT propose une Initiation à l'entretien de son VTT le samedi après-midi 21 mai à partir de 14h au local du club, rue des prés mêlés.

Réglage freins, roues et autres.

Possibilité de remplacer les pièces d'usure (venir avec ses pièces),

Contact :

Pierrick Briantais ☎ 06 52 26 87 19 / Jean Michel Courtais ☎ 06 26 05 16 14

✉ vtppassion35@gmail.com



L'ENVIE DE RETROUVER LES TERRAINS

Avec une nouvelle ossature au sein du bureau, l'ASC voit l'avenir avec envie et ambition, car après les dernières années compliquées dues à la crise sanitaire, il est temps de repartir de l'avant et retrouver le plaisir des terrains. Cette année était l'année de la reconstruction avec un nombre de licencié légèrement supérieur à 110.

Un nouveau projet sportif pour les seniors avec l'arrivée de 3 nouveaux coachs afin d'assurer un meilleur suivi de nos joueurs. Le but est de toujours être à l'écoute des licenciés du club afin de continuer notre progression.

L'ASC a décidé en collaboration avec le club d'Orgères de lancer la section Orgerblon pour les jeunes de 10 à 17 ans, les vétérans et le foot loisirs, cette entente va nous permettre de compléter les effectifs et permettre à l'ensemble des jeunes de continuer à prendre du plaisir sur le rectangle vert.

Nous sommes ainsi capables d'accepter des joueurs dans toutes les catégories d'âge.

Au niveau de l'école de foot, nous avons décidé d'aider les parents et d'aller chercher les enfants au centre de loisirs pour les emmener à l'entraînement du mercredi, nous avons aussi compléter notre équipe d'éducateurs avec l'arrivée de 4 personnes. À ce jour, le club prévoit le recrutement d'un contrat pro pour la saison prochaine.

Pour plus de renseignements en vue de la saison prochaine :

📘 asc.saint.erblon

✉ morgan.brochot@laposte.net

☎ 06 35 32 91 03

🌐 www.asc-saint-erblon.footeo.com (En cours de développement)

➔ Boutique officielle : www.asc-saint-erblon.kalisport.com

Entraînements Seniors : mercredi et vendredi de 19h30 à 21h30

Entraînements école de foot (U6 à U9) : mercredi de 17h à 18h30 et samedi de 10h à 11h30.

Entraînements U10, U11, U12, U13, U14, U15, U16 et U17 : nous contacter pour recevoir le planning des entraînements.

➔ Stade Duguesclin

STAGE DE HANDBALL

Le Cercle Orgères Bourgbarré Saint-Erblon (COBSE) a de nouveau organisé des stages de handball destinés aux licenciés âgés de 8 à 15 ans à la salle Du Guesclin de Saint-Erblon. La matinée du mercredi 16 février était consacrée aux licenciés des catégories U9 et U11. Le jeudi 17 et le vendredi 18 février, les licenciés des catégories U13 et U15 ont pris le relais. Les enfants ont profité au maximum des conseils de leur entraîneur, Yoann Aubry, permettant ainsi de développer l'esprit de cohésion déjà très présent au sein du club et d'améliorer leur agilité, leur technique et leurs déplacements.



VOLLEY, DES ÉQUIPES DÉCROCHENT L'OR

Le 6 avril dernier, les 2 équipes minimes de volley (filles et garçons de 4^{èmes} et 3^{èmes}) du collège Saint-Paul de Saint-Erblon ont décroché la médaille d'or aux finales régionales promotionnelles. Le tournoi se déroulait à Saint-Pol-de-Léon dans le Finistère, où chaque département breton était représenté. Les filles au sein d'un tournoi très homogène, ont dominé Saint-Jean Brevelay, Saint-Pol et Saint-Brieuc. Quant aux garçons, leurs adversaires du jour étaient Landerneau et Saint-Brieuc.

Après 2 années sans compétitions liées au contexte sanitaire, ces titres récompensent l'investissement sérieux et la participation régulière aux entraînements depuis 3 ou 4 années de tous ces jeunes.

Mrs Burgot et Carpentier professeurs et responsables ont particulièrement apprécié le sérieux, l'implication et l'enthousiasme omniprésents tout au long de cette journée. Les finales nationales, organisées en Vendée, seront le prochain objectif du début du mois de juin.

Créée dès l'ouverture du collège en 2015, l'option volley permet aux élèves qui le souhaitent de découvrir ou de se perfectionner dans un sport singulier et passionnant mais aussi très collectif. Elle est proposée sur les quatre années du collège.

Les séances de 2 heures par niveau ont lieu sur temps scolaire. Elle est constituée de 3 groupes : un groupe de 6^{èmes}, 1 groupe de 5^{èmes} et un groupe de 4^{èmes}, 3^{èmes}. Elle est ouverte aux débutants, initiés et confirmés, aux filles et aux garçons à part égale. Pour l'année scolaire 2021/2022, cette option regroupe 41 élèves et beaucoup d'entre eux ne pratiquent pas le volley en club, sur les champions de Bretagne seulement 4 sur 12.



« Notre objectif n'est pas de les envoyer vers un club, mais bien de leur faire découvrir le volley et leur donner goût aux activités physiques et sportives en général et à la compétition.

Certains rejoignent le club local, mais il s'agit alors d'une démarche personnelle qui récompense notre travail de formation... »

GRATUIT



SAMEDI 11 JUIN 2022

INVITATION AUTOUR DU FOUR

Le GIEC invite les Saint-Erblonais autour du four à partir de 11h.

Cuisez votre repas dans le four et partagez-le sur place au cours d'un pique-nique.

L'association vous présentera ses activités :

Broyage de végétaux, poulailler commun, jardin commun, Gratiféria, rucher partagé, vergers, auto-partage...

Vous pourrez également réaliser vos propres produits cosmétiques avec l'association « *Mes poubelles au régime* »

Découvrez « *Le vrai prix de nos vêtements* » sur le coût social et environnemental de nos dépenses vestimentaires. Exposition réalisée par le collectif Ethique sur étiquette et les étudiants de l'IUT de Gestion de Rennes.

Nous terminerons cette journée sur une note musicale avec une session Irlandaise.

Entreprise familiale, depuis 1977, à votre service pour tous travaux de plomberie, chauffage, sanitaires et aménagement de salle de bains.

Nous assurons aussi la maintenance, l'entretien et le remplacement des chaudières gaz et fuel.

Intervention rapide et soignée.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements, conseils et devis.

Mail : sarl.clermont@orange.fr

PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE
PLANCHER CHAUFFANT



Z.A. - 4, rue des Leuzières - 35230 SAINT-ERBLON
☎ 02 99 52 36 53 Fax 02 99 05 10 80

La Petite
Brique
Rouge

Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER

Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf



lapetitebriqueorange.fr
06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

STAGE QI GONG MORBIHAN

Qi Gong - Randonnée- Méditation - Massage - Sauna - Jacuzzi.
Venez vivre une expérience ressourçante au « bout du monde »
du 14 au 16 octobre 2022 ou du 17 au 19 octobre 2022.

Le programme :

- Qi Gong
- Méditation au lever du jour
- Auto-massage
- Randonnée

Lieu d'accueil (du 1^{er} jour 17h au dernier jour 17h) :

- gîte accès direct plage
- jacuzzi, sauna inclus
- massage sur réservation (en option)

TARIF : 345€ tout inclus - ouvert à tous hébergement, repas équilibrés (majoritairement bio et locaux), stage, accès jacuzzi et sauna
Sans hébergement : nous consulter

Informations et Inscriptions :

Laurence GRIGNARD et Dolorès TRINEAU

☎ 06 11 76 42 48 ou 06 80 76 92 76

✉ naturzen.breizh@gmail.com

🌐 www.artsqigong.com - www.tao-de-letre.com



DU COTÉ DE LA CASBA

→ **Le 11 juin** : Restitution Atelier Ride Art.
Place de la fontaine (15h à 20h),
présentation des modules réalisés par les
jeunes + session de test.

→ **Le 18 juin** : Fête de la musique.
2 représentations de la performance 'Les
Phonotons' de Mille au Carré. Il s'agit de
sculptures technologiques sonores. (15h et 16h
- Environ 25 min - les horaires peuvent changer)

→ **Le 25 juin** : Présentation par les élèves de CM1
de l'école Louise Michel, du projet réalisé avec
Mille au Carré : 'Les Phonotons - série 3' (horaires
à définir)

La Casba est un lieu culturel pour petits et grands au
cœur de Saint-Erblon.

🌐 www.armada-productions.com/la-casba



ÉCONOMIE

À la suite d'une reconversion professionnelle, Valérie Brulé, infirmière en santé mentale depuis 2000, s'est installée au cabinet du Verger à Saint Erblon en tant que praticienne en hypnose Ericksonienne. Son accompagnement par l'hypnose s'adresse aux personnes (enfants, adolescents et adultes) désirant travailler sur un comportement lié au stress : Troubles anxieux, phobies, troubles du sommeil, préparation aux examens, problèmes cutanés, addictions... le champ des possibles est large. Grâce à des formations complémentaires qu'elle a pu suivre, telles que la gestion du poids, l'EFT, le coaching de vie, l'arrêt du tabac elle est à même de vous proposer un accompagnement personnalisé.

☎ 06 63 22 01 87 - 02 57 82 00 46

🌐 wordpress.hypnose-janze.com



RESSOURCES HUMAINES

Nous lui souhaitons la bienvenue !



Bienvenue à Céline CLAVIER ! Depuis le 14 avril, Céline vous accueille au secrétariat de la mairie. Céline a en charge des missions de services à la population et des missions en lien avec l'Etat Civil, la gestion des salles communales et le secrétariat. Elle accueille, oriente le public et traite les demandes des usagers. Elle a intégré le service des missions temporaires auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et a ainsi effectué différentes missions auprès des mairies.

OFFRE D'EMPLOI

LA MAIRIE RECRUTE :

• Recrutement d'un animateur jeunesse (H/F)

La mairie de Saint-Erblon recherche pour son service jeunesse un animateur jeunesse (H/F) diplômé BAFA dans le cadre du remplacement de l'agent absent.

Des perspectives d'évolutions sur un poste à responsabilités sont à envisager dès septembre 2022.

Les missions sont suivantes :

- Animation jeunesse (espace jeunes, dispositif promeneurs du net, dispositif PS jeunes, hors les murs).
- Animation périscolaire le temps du midi

Candidatures à adresser par mail à : ✉ education@saint-erblon.fr

Offre d'emploi publiée sur le site internet de la commune : 🌐 www.saint-erblon.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES 2021 :

- TRIGUEL Luiz : 26 octobre 2021
- RABHI Neïla : 4 novembre 2021
- ORAIN Audren : 9 novembre 2021
- PÉDRON HUGUEN Basile : 14 novembre 2021
- MOURAUD Anna : 16 novembre 2021
- BEAUDOUIN Emilie : 24 novembre 2021
- SORIN EGGER Gabriel : 2 décembre 2022
- REGNIER Maël : 4 décembre 2021
- YAZLAMAZ Yagiz : 4 décembre 2021
- ASSENGA ALONGO Joya : 8 décembre 2021
- DUTERTRE Antonin : 8 décembre 2021
- COLLIN Alexis : 17 décembre 2021

NAISSANCES 2022 :

- JEGO QUINTARD Esmée : 1^{er} janvier 2022

DÉCÈS 2021

- Gérard BRIZOUX : 20 janvier 2022
- Jean-Marie HOCDE : 26 février 2022
- Louis RENAULT : 20 mars 2022

MARIAGES 2022

- Julien RIGAUT et Nadège LOLLIVIER : 9 avril 2022



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Depuis 2016, l'analyse des besoins sociaux est obligatoire pour les communes disposant d'un centre communal d'action sociale, et doit être effectuée une fois tous les 6 ans. C'est cette année que la commune de Saint-Erblon a décidé de mettre en place son analyse des besoins sociaux dans le but d'identifier et de répondre aux besoins sociaux des habitants.

QU'EST-CE QUE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX?

C'est une démarche de connaissance, de compréhension, d'analyse du territoire et de ses enjeux sociaux, relatifs notamment aux besoins de sa population. Cet outil a ainsi pour but d'identifier les besoins et les attentes dans divers domaines tels que le logement, les transports, l'accès au numérique ou encore l'emploi, afin de répondre de la meilleure manière possible aux différentes questions et problématiques. À terme, celle-ci constitue un outil d'aide à la prise de décision à disposition du Centre Communal d'Action Sociale, permettant la définition de pistes d'action ou le renforcement de dispositifs déjà existants.

UN DIAGNOSTIC SOCIO- DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

L'analyse des besoins sociaux se déroule ainsi en deux parties, avec l'élaboration d'abord, d'un diagnostic socio-démographique général du territoire. Celui-ci, effectué d'octobre à décembre 2021, se découpe en 5 grands thèmes relatifs à la démographie de la commune, aux logements, aux familles, aux ressources et à la population active. Il s'agit concrètement d'analyser, à partir de données quantitatives et qualitatives, l'ensemble du territoire, afin de mettre à jour certains besoins présents sur la commune.

UNE ANALYSE THÉMATIQUE

Dans un second temps est élaborée la partie thématique de l'analyse des besoins sociaux, une analyse qui peut être réalisée chaque année dans les communes. Celle-ci réalisée à la suite de la première analyse, se découpe en 5 grands thèmes, portant sur la démographie de la commune, le numérique, les familles et la garde d'enfant, et enfin l'offre de services, commerces et activités dans la commune. Pour procéder à cette analyse, un questionnaire portant sur ces thèmes a été transmis à la population mi-mars.

LE QUESTIONNAIRE EN CHIFFRES

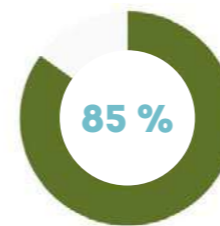
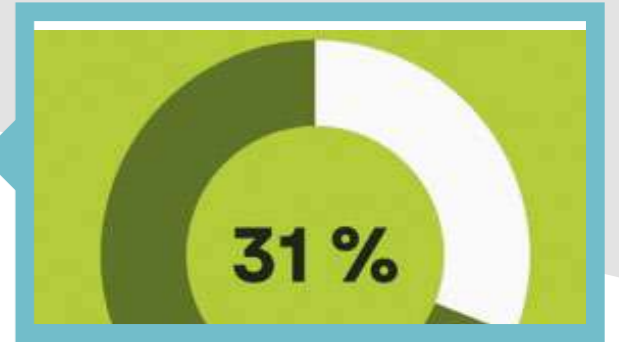
153
RÉPONSES AU
QUESTIONNAIRE

78%
DES RÉPONDANTS
SONT DES
FEMMES

5
THÉMATIQUES

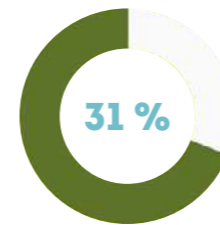
DÉMOGRAPHIE

Au premier janvier 2022, on compte 3384 habitants (population insee) sur la commune. On assiste ainsi à une augmentation constante de la population depuis 2010, laissant supposer que cette augmentation se poursuivra dans les années à venir.



DES FAMILLES FAISANT GARDER LEURS ENFANTS SE DISENT SATISFAITES DU MODE DE GARDE QU'ELLES UTILISENT.

15% des familles ne sont ainsi pas satisfaites des modes de gardes qu'elles utilisent, ces derniers n'étant pas compatibles avec leurs horaires de travail.



DES MÉNAGES SONT COMPOSÉS DE COUPLES AVEC ENFANTS.

La composition familiale la plus représentée est ainsi celle d'un couple avec enfant(s). Les ménages composés de personnes seules connaissent une augmentation, et on ainsi presque doublés en 10 ans, passant de environ 200 ménages composés de personnes seules en 2008, à près de 400 en 2018.

LE DISPOSITIF "SORTIR!"

Le dispositif sortir est un pass nominatif accessible sous conditions de ressources et permettant ainsi l'accès à différentes activités culturelles ou sportives à moindre coût. Ce pass permet également des réductions sur des excursions et une possibilité de financement d'un projet culturel ou sportif.

On compte **178** cartes délivrées sur la commune en 2020.

60% des utilisatrices de la carte sortir sont des femmes. Celles-ci sont ainsi majoritaires en termes d'utilisation de la carte.

Répartition des cartes sortir attribuées sur la commune en 2020 selon le genre.



VIE DE LA COMMUNE

Le questionnaire a été l'occasion d'interroger les habitants sur leurs ressentis par rapport à l'offre de service et de commerce dans la commune. Deux choses en ressortent :

→ **65%** des répondants estiment que l'offre de service de la commune est suffisante

→ **98%** des répondants ont déclaré avoir accès aux commerces et services

TRANSPORT

La voiture, utilisée à plus de 84% par les usagers pour se rendre au travail, est le moyen de transport le plus utilisé dans la commune. Dans le questionnaire, les habitants mettent en avant l'aspect pratique de la voiture par rapport aux transports en commun. 9,5% des répondants au questionnaire utilisent le bus pour se déplacer au quotidien. Ils affirment néanmoins rencontrer des difficultés pour se déplacer entre les communes et trouvent les horaires de bus peu adaptés à certains horaires de travail.



Moyen de transport utilisé au quotidien par les habitants de la commune en 2022 (en %)

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS DEPUIS NOVEMBRE 2021

- ZAC DES BASSES NOËS - TRANCHE 3 - LOT M14 : Construction d'une maison individuelle
- RUE SIMONE MORAND : Création d'un collectif de 40 logements
- ZAC DES BASSES NOËS - TRANCHE 3 - LOT I8 : Construction d'une maison individuelle
- ZAC DES BASSES NOËS - TRANCHE 3 - LOT I2 : Construction d'une maison individuelle
- 24 RUE DU PAON DU JOUR : Construction d'une maison individuelle
- 9 AVENUE A. GILOIS : Changement de destination et modification de façade
- 41 AV. DE LA MARE GUESCLIN : Extension
- 19 RUE DU PAON DU JOUR : Construction d'une maison individuelle
- 33 RUE DU PAON DU JOUR : Construction d'une maison individuelle
- 2 ALLÉE ANJELA DUVAL : Construction d'une maison individuelle
- 22 RUE DU CHAMP MULON : Construction d'une maison individuelle
- 8 ALLÉE JACQUES CARTIER : Construction abri de jardin et rangement et préau

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

- 24 rue du Champ Mulon : Division de parcelle en vue de construire
- 2 rue Noël du Fail : Changement de fenêtres
- 20 rue du Petit Nacré : Construction d'un abri de jardin
- 6 rue du Maréchal Ferrant : Panneaux photovoltaïques
- 2 rue des Brossais : Clôture
- 12 av. de la Mare Guesclin : Clôture
- 7 av. des Baliverneries : Modification de façade
- 22 rue du Champ Mulon : Isolation extérieure et création fenêtre de toit
- 2 rue de la Salle : Modification portail
- 36 av. A. Gilois : Panneaux photovoltaïques
- 15 av. A. Gilois : Modification façade et création de 3 fenêtres de toit
- 20 rue A. Denys : Modification abri de jardin
- 3 allée J. Cartier : Pergola sur terrasse existante
- 15 Douazel : Pose d'une fenêtre de toit
- 2 rue Simone Morand : Modification façade et changement des huisseries
- Rue Abbé Gosselin : Entretien, coupe et abattage arbres
- 26 rue de la Croix Faucheux : Pose fenêtre de toit et portail
- 16 allée de la Chalotais : Aménagement étage sur garage



LISTE MAJORITAIRE

Matthieu Pollet - Maire
matthieu.pollet@saint-erblon.fr

Philippe Imielski - Adjoint développement économique et culturel, attractivité de la commune
philippe.imielski@saint-erblon.fr

Brigitte Bouguet - Adjointe prospective, gestion et finances, ressources humaines
brigitte.bouguet@saint-erblon.fr

Jérôme Toutain - Adjoint vie associative et sportive, sécurité et affaires sociales
jerome.toutain@saint-erblon.fr

Nadège Lollivier - Adjointe éducation, petite enfance et jeunesse
nadege.lollivier@saint-erblon.fr

Thomas Boulay - Adjoint communication, lien avec les citoyens, démocratie participative
thomas.boulay@saint-erblon.fr

Fanny Leroy - Adjointe à la solidarité et action sociale
fanny.leroy@saint-erblon.fr

Philippe Renaux - Conseiller délégué cadre de vie, conservation, entretien et mise en valeur
philippe.renaux@saint-erblon.fr

Frédéric Morvan - Conseiller délégué suivi des opérations d'aménagement de prospective
frederic.morvan@saint-erblon.fr

Axelle Roussel - Conseillère

Audrey Letertre - Conseillère

Karen Fiancet - Conseillère

Léonard Darras - Conseiller

Annaig Pedron - Conseillère

Yves Debruyne - Conseiller

Françoise Bonhomme - Conseillère

Medhi Mainguené - Conseiller

Isabelle Hedan - Conseillère

LISTE MINORITAIRE

Ludovic Chesnel - Conseiller

Nathalie Guerin - Conseillère

Nicolas Forel - Conseiller

Delphine Posnic - Conseillère

Abderrahim Achagui - Conseiller

Depuis le dernier magazine (hiver 2021) nous avons enregistré les démissions de : Estelle Matcha, Frédéric Talbourdet, Myriam Dior, Maria Correia, Kevin Lavolee, Gwenaëlle Maussion

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) met en place des actions générales de prévention, d'accompagnement et de développement social dans la commune. En plus d'avoir un rôle d'accueil et d'écoute, le CCAS développe des activités et des missions permettant d'orienter et d'assister la population :

- Les aides sociales et financières (APA, aides alimentaires, aides financières ponctuelles...);
- Gestion des demandes d'élection de domicile pour les personnes sans logement stable ou fixe ;
- Gestion et attribution des logements sociaux ;
- Instruction du droit au dispositif SORTIR ! ;
- Instruction du droit à la tarification solidaire sur le réseau de transport STAR ;
- Gestion des jardins partagés et familiaux ;
- Organisation de repas annuels des personnes âgées (ou séniors).

Le conseil d'administration est présidé de droit par M. Le Maire, Matthieu POLLET, et composé à parité :

• de membres du conseil municipal : Jérôme TOUTAIN, Brigitte BOUGUET, Nadège LOLLIVIER, Fanny LEROY, Ludovic CHESNEL

• et de représentants d'associations qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social : Andrée VERGER, Thierry GAUTHIER, Raymond CLAVOT, Chantal LEBLANC et Marguerite RODDE GUYOMAR.

Permanence le lundi de 14h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous avec le CCAS au 02 99 52 34 08.

*Les élus sont à disposition pour vous recevoir, n'hésitez pas à contacter l'élu de référence lié à la thématique que vous souhaitez aborder. Des créneaux seront proposés en fonction des contraintes de chacun.
 En complément : une permanence élu (Maire et/ou adjoint(s)) est assurée tous les samedis matins de 9h à 12h.*

- **Samedi 21 mai à 10h30** : Médiathèque - Lecture animée autour du thème du cirque par Marion Dain. Pour les 6 mois-3 ans. Gratuit sur inscription
- **Dimanche 22 mai** : Espace du Guesclin - Tournoi départemental Les Plumes Volantes
- **Mardi 31 mai à 18h30** : Balade découverte projet d'aménagement quartier Cottereuil - Rendez-vous aire de jeux des communs
- **Du mardi 7 au mercredi 22 juin** : Médiathèque - Exposition des 3 photographies lauréates du concours photos 2022 «Saint-Erblon, la nature dans tous ses états» en format papier et projection d'un diaporama de l'ensemble des photographies reçues. Entrée libre aux horaires d'ouverture
- **Mardi 7 juin à 18h** : Médiathèque - Remise des prix du Concours photos 2022 «Saint-Erblon, la nature dans tous ses états». Entrée libre
- **Samedi 11 juin** : La Halle Place de la Fontaine - Journée autour du four - GIEC
- **Samedi 11 juin à 11h** : Médiathèque - Présentation d'instruments à cordes par l'école de musique, le SIM Rive Sud. Gratuit. Tout public
- **Dimanche 12 juin de 8h à 18h** : Élections législatives - Salle du Guesclin
- **Lundi 13 juin à 19h** : Salle des Leuzières - Assemblée Générale Les chemins de traverse
- **Samedi 18 juin** : Salle du Verger - Assemblée générale - O.C.B
- **Dimanche 19 juin de 8h à 18h** : Élections législatives Salle du Guesclin
- **Mardi 21 juin à 18h**: Groupe Scolaire Louise Michel - Portes ouvertes de l'école maternelle Louise Michel
- **Mercredi 22 juin** : Salle du Guesclin - Spectacle du collège Collège Saint-Paul
- **Vendredi 24 juin** : Salle du Verger - Assemblée Générale Les semelles de Vent
- **Samedi 25 juin** : Salle du Verger - Assemblée Générale Orgerblon Basket Club
- **Samedi 25 juin** : Espace du Guesclin - Gala et Assemblée Générale Judo Club

- **Samedi 25 juin** : Théâtre de Verdure Fête de l'école - APEP
- **Samedi 25 juin à 10h30** : Médiathèque - Partir en livre 2022 - « Des contes et des histoires d'amitié » par Tricontine pour les 3-8 ans - Durée 45 min. environ Gratuit sur inscription (réservation à partir du 18/05/22)
- **Samedi 25 juin** : Fête de la musique - Place de la Fontaine - scène ouverte pour les amateurs de 18h à 20h Inscriptions par mail à mairie@saint-erblon.fr
- **Dimanche 26 juin** : Kermesse - APEL
- **Du mercredi 6 juillet au mercredi 24 août** : Médiathèque - Exposition de peintures de l'association saint-erblonnaise - L'Atelier du Verger Entrée libre aux horaires d'ouverture
- **Jeu 7 juillet à 20h30** : Salle du Guesclin - Réunion Conseil Municipal Municipalité
- **Du mercredi 31 août au mardi 20 septembre** : Médiathèque Installation « Mur sensoriel », un module d'éveil sensoriel à destination des enfants de 0-5 ans - Entrée libre aux horaires d'ouverture

TRANSPORT GRATUIT POUR LES 5-11 ANS:

Jusqu'à la veille de la date anniversaire des 12 ans, les transports STAR, bus + métro, sont gratuits et illimités sur Rennes et sa métropole. **Pour en profiter, c'est simple :**

→ Votre enfant a déjà une carte KorriGo Services ?

Chargez le titre Gratuité 5-11 ans (star.fr ou STAR l'appli, en agence STAR, aux distributeurs automatiques du métro, ou chez les commerçants agréés STAR)

→ Votre enfant n'a pas encore de carte KorriGo Services ?

Commandez-la gratuitement sur la e-boutique (star.fr ou STAR, l'appli), vous la recevrez par courrier chargée du titre Gratuité 5-11 ans sous quelques jours, ou rendez-vous en agence STAR.

SE TENIR INFORMÉ

N'hésitez pas à vous tenir informé.
Comment ? En consultant régulièrement un des canaux suivants :

- Le site de la commune
- La page facebook commune



APPEL À SUJETS, ARTICLES, BRÈVES

Prochaine édition du magazine : **Octobre 2022**

Prochaine édition des brèves : **Juillet 2022**

Vous souhaitez publier une brève ou un article ?
N'hésitez pas. Envoyez un mail à :

✉ communication@saint-erblon.fr

Réalisation graphique : www.agenceartifice.com

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h
Mardi : de 9h à 12h
Mercredi : de 9h à 12h
Jeudi : de 14h30 à 18h30
Vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h
Samedi : de 9h à 12h état-civil uniquement

Tél. : 02 99 52 34 08
Mail : mairie@saint-erblon.fr



Suivez notre actualité sur :
[@villelesaint-erblon](https://www.facebook.com/villelesaint-erblon)

